



Conte de Noël

La Commission européenne a enfin abordé le 12 décembre 2007 le problème de la simplification de l'environnement des professionnels de la comptabilité.

La Commission a tout d'abord observé qu'en France tout particulièrement, les professionnels étaient enserrés dans tout un ensemble de contraintes qu'ignoraient la plupart de leurs confrères européens. La Commission s'est étonnée de l'interdiction pour les experts-comptables d'avoir des missions fiscales ou sociales à titre principal alors qu'ils sont de loin les plus concernés par ce type de mission. La Commission a estimé aussi que le marché des particuliers qui trouve son achèvement dans la gestion de patrimoine, devait également s'ouvrir sans restriction aucune aux experts-comptables. Par ailleurs, la Commission a déploré les diverses interdictions qui s'imposent aux professionnels en France (participations financières, actes de commerce, manipulation des fonds).

Le bouillant commissaire irlandais, M. Charlie Mac Creevy, a avoué ne pas comprendre comment des organismes moins qualifiés que les experts-comptables pouvaient être habilités par l'administration fiscale à procurer des avantages fiscaux. La Commission a demandé au gouvernement français la suppression de ce qu'elle estime être une distorsion concurrentielle et recommandé que soit accordé aux experts-comptables français le visa fiscal qu'ont leurs autres confrères européens.

"Avec de tels handicaps, comment voulez-vous, s'est écrié M. Mac Creevy, que les experts-comptables français puissent se battre sur le marché face à leurs concurrents ? Non seulement ces professionnels sont accablés par des obligations tatillonnes mais en plus on leur interdit de faire ce qu'ils savent faire."

Magnifique, quelle lucidité cette commission européenne ! On nous a enfin compris...

Mais non, stop arrêtez tout ! Ceci n'était qu'un conte. Aucun Père Noël ne nous fera jamais de tels cadeaux.

Dire que tout cela aurait pu être vrai ! Mais, ne rêvons pas, nous savons que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et notre cher syndicat.

Et, en attendant, en guise de vœux, on peut toujours adhérer au tout nouveau Club Expert Patrimoine !

Gérard Ranchon

Éditorial	p. 5
La Vie de la Fédération	p. 6
Interviews de Jean-Bernard Cappelier et Jean-Luc Chevy	p. 9
CJEC	p. 11

→ Les Institutions

CNCC	p. 12
CSOEC	p. 16

→ Congrès de Biarritz

Recette pour un congrès réussi ! <i>Serge Anouchian</i>	p. 19
--	-------

Table ronde, Enquête

L'expert-comptable et le conseil en gestion de patrimoine	p. 20
---	-------

Conférence

Tendances fiscales actuelles <i>Jean-Pierre Cossin</i>	p. 24
L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? <i>Pascal Julien Saint-Armand</i>	p. 26

Ateliers

Comment optimiser le patrimoine du dirigeant lors de la cession de son entreprise ? <i>José Soto, Expert & Finance</i>	p. 29
---	-------

Les techniques de financement de la Société Civile Immobilière de professionnels libéraux <i>Luc Fialletout, Interfimo</i>	p. 33
---	-------

Optimisation de la transmission et de l'assurance-vie <i>Cédric Duchatelle, Xavier Cottin, José Messer</i>	p. 35
---	-------

Démembrement et gestion de patrimoine <i>Jacques Duhem, Catherine Orlhac, Pascal Pineau</i>	p. 37
--	-------

La mission Gestion de Patrimoine <i>Gisèle Athimon, Jean-Michel Moyroud, Pierre-Yves Lagarde, Frédéric Rogier et Antoine Perez</i>	p. 40
---	-------

ISF : du bouclier professionnel au bouclier fiscal <i>Laurent Gayet, AXA</i>	p. 41
---	-------

Soirées - remerciements

→ Interview de Serge Masliah

Un partenariat de confiance <i>par Gérard Ranchon</i>	p. 48
--	-------

→ Social

TEPA tout seul <i>Eric Matton</i>	p. 50
--------------------------------------	-------

→ Dossier social

À mi-chemin entre l'expatrié et le détaché : le travailleur frontalier <i>Cécile Hutin, Groupe Mornay</i>	p. 52
--	-------

→ Chronique de Ratiocinator

L'irrésistible querelle des provisions pour honoraires <i>Jérôme Dumont</i>	p. 54
--	-------

Annonceurs

FIDES > 2^{ème} cov. • CEGID > p. 4 • ADP GSI > p. 18 • INTERFIMO > p. 46 • La MONDIALE > 3^{ème} cov. • GAN > 4^{ème} cov.

la revue Duverture

Experts-comptables et Commissaires aux comptes de France

ECF Formations

SARL au capital de 50 000 €

51, RUE D'AMSTERDAM
75008 PARIS

TÉL.: 01 47 42 08 60

FAX : 01 47 42 37 43

MAIL : contact@experts-comptables-fr.org

SITE : http://experts-comptables-fr.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Joseph Zorogniotti

RÉDACTEUR EN CHEF

Gérard Ranchon

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET COORDINATRICE

Béatrice Fracasso

COMITÉ DE RÉDACTION

Serge Anouchian

Philippe Arraou

Jérôme Dumont

Roger Laurent

François Millo

MISE EN PAGE / RÉALISATION : Lyse Sieb PHOTOS : Marie-Laure Lucas

GRAVURE / IMPRESSION : Véronèse, Paris 75018

Dépôt légal n°3711- 4^{ème} Trimestre 2007 - ISSN

Commission paritaire en cours

Toutes reproductions des textes et documents sont interdites sauf accord de l'éditeur.